



National Defence

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Défense nationale

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

## DEMANDE DE PROPOSITION REQUEST FOR PROPOSAL

N° DE LA MODIFICATION  
AMENDMENT NO.  
005

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :  
RETURN BIDS TO:

[Steeve.Lamy@forces.gc.ca](mailto:Steeve.Lamy@forces.gc.ca)

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

<b>Titre – Title</b> CHAPEAU DE SOLEIL DE COMBAT POUR CLIMAT TEMPÉRÉ (DCam <sup>MC</sup> RBT)	<b>N° de l'invitation– Solicitation No.</b> W8486-228407/A
<b>Date de modification – Date of Amendment</b> 12 avril 2022	
<b>Adresser toutes questions à : – Address Enquiries to:</b> Steeve Lamy par courriel à <a href="mailto:steeve.lamy@forces.gc.ca">steeve.lamy@forces.gc.ca</a>	
<b>N° de telephone– Telephone No.</b> 343-571-0827	<b>N° de fax – FAX No.</b>
<b>Destination</b> Voir dans les présentes	

**Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.**

**Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.**

**L'invitation prend fin  
– Solicitation Closes**

À : – at:

**14h00 HAE**

Le : - On:

**29 avril 2022**

<b>Livraison exigée – Delivery Required</b> Voir dans les présentes
<b>Raison sociale et adresse du fournisseur – Vendor Name and Address</b> À compléter par le soumissionnaire
<b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie) - Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print)</b> À compléter par le soumissionnaire Name – Nom _____ Title – Titre _____ Signature _____ Date _____

## **MODIFICATION DE L'INVITATION 005**

**Cette modification à l'invitation est émise pour répondre aux questions de l'industrie.**

### **SECTION A - QUESTIONS ET RÉPONSES**

#### **Question 15**

Le MDN accepterait-il une sangle de nylon en motif de camouflage pour l'échantillon préalable à l'attribution du contrat, comme matériau de remplacement?

#### **Réponse 15**

Le MDN est disposé à permettre un écart pour l'échantillon préalable à l'attribution du contrat en ce qui concerne la couleur de la sangle, conformément au paragraphe 3.3.5 de l'annexe B. Les soumissionnaires doivent présenter une lettre d'accompagnement indiquant que, s'ils obtiennent un contrat pour le chapeau de soleil de combat pour climat tempéré DCamC<sup>MC</sup> (RBT) (NNO 8515-21-914-5176 A/A), les sangles seront entièrement conformes aux exigences énoncées à l'annexe B.

Voir le changement 4 ici-bas.

#### **Question 16**

Le MDN accepterait-il l'utilisation d'une étiquette d'un contrat antérieur du chapeau de soleil pour l'échantillon préalable à l'attribution du contrat, comme matériau de remplacement?

#### **Réponse 16**

L'étiquette doit être conforme à l'annexe B, paragraphe 3.3.10 et paragraphe 3.7. Des renseignements supplémentaires figurent dans la spécification D-80-001-055/SF001. Une étiquette provenant d'un contrat antérieur de chapeau de combat ne peut pas être utilisée. Pour l'échantillon préautorisé, le numéro du contrat est le numéro de la demande de soumissions. Voir le changement 5 ici-bas.

#### **Question 17**

En ce qui concerne les brides mentionnées à l'annexe B, paragraphe 3.6.7.6, le MDN peut-il préciser si nous devons placer sept agrafes pour fixer la bande absorbante ou non, puisque la sangle n'est appliquée que pour accommoder les yeux du chat réversible? Dans l'affirmative, quelles sont leurs positions? Dans la négative, comment devrions-nous attacher ou fixer la bande absorbante?

#### **Réponse 17**

Selon le paragraphe 3.6.7.6 de l'annexe B, pour fixer la bande absorbante, des brides à barre unique doivent être placées uniformément pour un total de sept brides autour de la bande absorbante. La piqûre doit être faite à travers toutes les couches du bandeau et de la bande absorbante. Il faut veiller à ce que le bandeau soit dans la bonne position pendant la couture de toutes les couches. Afin de placer correctement les brides pour fixer le bandeau, veuillez vous référer à l'échantillon scellé DSSPM 109-99.

#### **Question 18**

En ce qui concerne les sangles précisées à l'annexe B, paragraphe 3.3.5, le MDN peut-il préciser si les sangles doivent être vert moyen canadien ou vert moyen canadien de camouflage imprimé?

#### **Réponse 18**

Voir Q15 pour la clarification de la couleur des sangles.

**Question 19**

Pouvons-nous utiliser des garnitures de remplacement sur notre échantillon et soumettre la garniture officielle avec son COC d'accompagnement?

**Réponse 19**

Le MDN est disposé à permettre des écarts lors de la présentation préalable de l'échantillon pour la couleur des garnitures, dans la mesure où les garnitures sont conformes à leurs spécifications respectives à l'annexe B. Les soumissionnaires doivent présenter une lettre d'accompagnement indiquant que, s'ils obtiennent un contrat pour le chapeau de soleil de combat pour climat tempéré DCamC<sup>MC</sup> (RBT) (NNO 8515-21-914-5176 A/A), la garniture qui a été remplacée sera entièrement conforme aux exigences décrites à l'annexe B.

**Question 20**

Le MDN accepterait-il des sangles en nylon de couleur verte moyenne canadienne unie sans motif boisé tempéré? Si ce n'est pas le cas, le MDN peut-il reporter la date de clôture pour permettre la production d'un échantillon?

**Réponse 20**

Voir Q15 pour la clarification de la couleur des sangles.

**Question 21**

En ce qui concerne le barillet spécifié à l'annexe B, paragraphe 3.3.7, l'exigence concerne un mécanisme de réglage de la tension non métallique. Peut-on utiliser un mécanisme de réglage de la tension métallique à l'épreuve de la rouille?

**Réponse 21**

Aucun changement ne sera apporté aux exigences relatives au barillet indiquées au paragraphe 3.3.7 de l'annexe B.

**SECTION B – MODIFICATIONS À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS**

**Changement 4**

Dans l'annexe B, au para 3.3.5,

**SUPPRIMER complètement et INSÉRER :**

3.3.5 Sangle. La sangle doit être faite d'un tissu de polyester filé, à armure jacquard double, 19 g/m ( $\pm 5\%$ ), avec 192 fils de chaîne et 19 fils de trame par centimètre. La sangle doit avoir 1,7 mm ( $\pm 10\%$ ) d'épaisseur et 14,3 mm (9/16 po) de largeur. La couleur doit être vert canadien moyen.

**Changement 5**

Dans l'annexe B, au para 3.7,

**SUPPRIMER complètement et INSÉRER :**

3.7 **Marquage et renseignements sur l'étiquette.** Les marques et les symboles d'entretien

suivants doivent être imprimés, à l'encre noire, de manière lisible et indélébile, sur une étiquette de couleur (vert canadien moyen) et conformément à la spécification D-80-001-055/SF-001, type I. Le tissu doit être du nylon, de l'acétate ou du polyester. L'étiquette doit mesurer 5 cm (2 po) de longueur et 3,2 cm (1 ¼ po) de largeur nominale.

- a. Numéro de nomenclature OTAN (NNO) pour chaque taille. Les NNO seront désignés dans le contrat par article et par taille;
- b. Taille (deux fois la taille de tous les autres lettrages);
- c. Identification de l'entrepreneur ou numéro de fabricant (CA);
- d. Numéro de contrat;
- e. Mois et année de production (MM/YYYY);
- f. Identification personnelle, p. ex. ID \_\_\_\_\_
- g. Symboles d'entretien, conformément à la norme CAN/CGSB-86.1-2003, comme suit :
  1. Lavage symbole 6;
  2. Blanchissage symbole 3;
  3. Séchage symbole 2; and
  4. Repassage/pressage symbole 5.

Exemple :



.....

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MEMES**